

Le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports,

attribue le label EDUFORM
dans le cadre de la candidature du réseau de la formation professionnelle de l'académie de Nancy-Metz
sur proposition des commissions nationales de labellisation EDUFORM du 4 décembre 2020 et du 7 décembre 2021

Au GRETA Lorraine Centre

Sis : 29 rue des Jardiniers
54042 NANCY

n° Siret : 19540042900021

n° de Déclaration d'activité : 4154P000154

n° d'enregistrement : 04-12-20QA16

au vu de sa conformité aux exigences requises par le référentiel support du label pour les catégories d'actions suivantes :

- actions de formation (L.6313-1 1°),
- bilans de compétences (L.6313-1 2°),
- actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience (VAE) (L.6313-1 3°),
- actions d'apprentissage réalisées dans le cadre du contrat d'apprentissage (L.6313-1 4°).

Fait à Paris, le 23 décembre 2021.

Le label est attribué à la structure pour une durée de quatre ans et pour la liste des sites ci-après en application de la réglementation en vigueur ⁽¹⁾.

Cette attribution donne lieu également à la délivrance de la certification QUALIOPi pour les mêmes actions au vu de la réglementation en vigueur ⁽²⁾ et de la conformité du GRETA Lorraine Centre avec les exigences du référentiel national qualité prévu à l'article L.6316-3 du code du travail.

La décision arrêtée le 15 décembre 2020 a fait l'objet d'une publication au Bulletin officiel n°49 du 24 décembre 2020.

En complément, la décision arrêtée le 8 décembre 2021 et publiée au bulletin officiel n°48 du 23 décembre 2021, étend le champ de labellisation du GRETA Lorraine Centre à la typologie d'actions d'apprentissage.

Les validités du label et de la certification expireront le 14 décembre 2024.

Pour le ministre et par délégation
La cheffe du service de l'instruction publique
et de l'action pédagogique, adjointe au directeur général

Rachel-Marie PRADELLES-DUVAL

Sites du périmètre de labellisation :

Collège de Baccarat - BACCARAT
Collège de L'Euron - BAYON
Collège René Gaillard - BENAMENIL
Collège Langevin Wallon - BLAINVILLE SUR L'EAU
Collège Vincent Van Gogh - BLENOD LES PONT A MOUSSON
Collège Julien Franck - CHAMPIGNEULLES
Collège de La Haute Vezouze - CIREY SUR VEZOUZE
Collège Jacques Gruber - COLOMBEY LES BELLES
Collège Louis Marin - CUSTINES
Collège Joliot-Curie - DIEULOUARD
Collège Embanie - DOMBASLE SUR MEURTHE
Collège Julienne Farenc - DOMBASLE SUR MEURTHE
Collège René Nicklès - DOMMARTÉMONT
Collège Charles-Maximilien Duvivier - EINVILLE AU JARD
Collège Emile Gallé - ESSEY LES NANCY
Collège Louis Pergaud - FOUG
Collège Jean Lurçat - FROUARD
Collège Eugène François - GERBEVILLER
Collège Montaigu - HEILLECOURT

Collège Albert Camus - JARVILLE LA MALGRANGE
Collège La Fontaine - LAXOU
Collège Victor Prouvé - LAXOU
Collège Grandville - LIVERDUN
Collège Jacques Monod - LUDRES
Collège Ernest Bichat - LUNEVILLE
Collège Charles Guérin - LUNEVILLE
Collège Paul Verlaine - MALZEVILLE
Collège Louis Armand - NANCY
Collège Frédéric Chopin - NANCY
Collège Georges de La Tour - NANCY
Collège Guynemer - NANCY
Collège Jean Lamour - NANCY
Collège La Craffe - NANCY
Collège Alfred Mézières - NANCY
Collège Jacques Callot - NEUVES MAISONS
Collège Jules Ferry - NEUVES MAISONS
Collège Val de Seille - NOMENY
Collège La Plante Gribé - PAGNY SUR MOSELLE

Collège Jacques Marquette - PONT A MOUSSON
Collège Edmond de Goncourt - PULNOY
Collège Saint-Exupéry - SAINT NICOLAS DE PORT
Collège Ferdinand Buisson - THIAUCOURT REGNIEVILLE
Collège Jean Moulin - TOMBLAINE
Collège Croix de Metz - TOUL
Collège Amiral de Rigny - TOUL
Collège Valcourt - TOUL
Collège Jacques Callot - VANDOEUVRE LES NANCY
Collège Simone de Beauvoir - VANDOEUVRE LES NANCY
Collège Robert Géant - VEZELISE
Collège George Chepfer - VILLERS LES NANCY
GRETA Lorraine Centre - LUNEVILLE
GRETA Lorraine Centre - PONT A MOUSSON
E.R.E.A. François Richard JOUBERT - FLAVIGNY SUR MOSELLE
Lycée Ernest Bichat - LUNEVILLE
Lycée Paul Lapie - LUNEVILLE
Lycée Frédéric Chopin - NANCY
Lycée Georges de La Tour - NANCY

Lycée international Jeanne D2 - NANCY
Lycée Henri Loritz - NANCY
Lycée Henri Poincaré - NANCY
Lycée Jean Prouvé - NANCY
Lycée Bertrand Schwartz - POMPEY
Lycée Jacques Marquette - PONT A MOUSSON
Lycée Jean Hanzelet - PONT A MOUSSON
Lycée La Tournelle - PONT ST VINCENT
Lycée Marie Marvingt - TOMBLAINE
Lycée Arthur Varoquaux - TOMBLAINE
Lycée Louis Majorelle - TOUL
Lycée Jacques Callot - VANDOEUVRE LES NANCY
Lycée Stanislas - VILLERS LES NANCY
Lycée des métiers Entre Meurthe et Sânon - DOMBASLE SUR MEUTHE
Lycée des métiers Emmanuel Héré - LAXOU
Lycée des métiers Jacques-Marie Boutet de Monvel - LUNEVILLE
Lycée des métiers Paul Louis Cyfflé - NANCY
Lycée des métiers régional du Toulous - TOUL

1 Réglementation du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports :

Décret n° 2017-239 du 24 février 2017 relatif à la création du label qualité « EDUFORM » - Décret n° 2019-1390 du 18 décembre 2019 portant modification du label qualité « EDUFORM » prévu aux articles D. 122-9-1 et D. 122-9-2 du code de l'éducation - Décret n° 2020-1295 du 23 octobre 2020 relatif à l'adaptation temporaire des dispositions relatives au label qualité « EDUFORM » - Arrêté du 18 décembre 2019 relatif aux conditions d'attribution et de retrait du label « EDUFORM » (MENE1932128A) - Arrêté du 23 octobre 2020 portant adaptation des modalités de délivrance, de surveillance et de durée du label « EDUFORM » en raison de la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 - Arrêté du 6 janvier 2021 portant prolongation de la dérogation temporaire autorisant la réalisation d'un audit initial à distance pour l'attribution du label « EDUFORM »

2 Réglementation du ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion :

Décret n° 2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle - Décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences - Décret n° 2020-894 du 22 juillet 2020 portant diverses mesures en matière de formation professionnelle - Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D. 6316-1-1 du code du travail - Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux exigences pour l'accréditation des organismes certificateurs prévues à l'article R. 6316-3 du code du travail - Arrêté du 24 juillet 2020 portant modification des arrêtés du 6 juin 2019 relatifs aux modalités d'audit associées au référentiel national qualité et aux exigences pour l'accréditation des organismes certificateurs